

TRACT 3

NAO 2014

La délégation du **Syndicat FO** était composée de : **Catherine Pychardy** (Représentante FO Corcelles) / **Sébastien Richard** (Représentant FO Lisieux) / **Guy Terryn** (Représentant FO Lisieux) / **Pascal Pychardy** (Délégué Syndical FO Corcelles)

2^{ème} réunion : le 03 mars 2014 à Lisieux

En réponse à cette demande : **2,5 % d'augmentation générale cadres et non cadres avec un Talon de 60€.**

Pour les non-cadres :

La direction est restée sur sa proposition d'une augmentation générale de 0,7% (coût de la vie), sans "talon". Elle a ajouté un budget de 1,3% pour les augmentations individuelles uniquement pour récompenser les plus méritants (pas de saupoudrage, seulement une véritable augmentation pour ceux qui ont fait de réels efforts).

La direction, comme le syndicat CFDT, ont clairement exprimé qu'ils étaient opposés à l'attribution d'un "talon". En effet, selon les ressources humaines et la CFDT, une majorité de salariés est contre ce principe.

Pour les cadres :

La direction souhaite uniquement donner une augmentation au mérite (avec un minimum de 0,7%). Comme pour les années précédentes, la direction veut sanctionner les "quelques cadres" qui n'ont pas atteint leurs objectifs et bloquer l'évolution salariale de ceux qui ont une rémunération supérieure à 20 / 25% par rapport au niveau du poste occupé (nombre exact de personnes concernées non communiqué).

Les représentants FO, après avoir demandé une augmentation générale cadres et non-cadres de 2,5% avec un "talon" de 60€, ont expliqué à la direction qu'ils étaient ouverts à la discussion mais pas sur la base d'une augmentation générale de 0,7% uniquement pour les non-cadres. La direction a répondu qu'elle restait sur ses positions et qu'elle n'irait pas au-delà.

En réponse à cette demande : **une augmentation de la part patronale des tickets restaurant.**

- + Pour Lisieux : Augmentation du ticket repas à 5 €, avec une part patronale de 3 €/ticket.
- + Pour Corcelles : Augmentation de la part patronale de 2,25 à 3 €/repas au restaurant d'entreprise.

La direction souhaite envoyer un petit signal aux salariés en compensant la dernière augmentation de la TVA sur la restauration qui est passée au 1er janvier 2014 de 7 à 10% (prise en charge de la différence, soit 3%).

En réponse à cette demande : **une harmonisation du taux kilométrique entre Corcelles et Lisieux.**

- + Pour Corcelles : 1,83 €/km avec maxi 32 km soit 58,56 €/mois.
- + Pour Lisieux : 0,53 €/km avec maxi 32 km soit 16,96 €/mois.

La direction propose, pour Lisieux, une augmentation du taux kilométrique : 1 €/km avec maxi 32 km soit 32 €/mois.

En réponse à cette demande : **une revalorisation annuelle systématique des primes de déplacement SAV** calculée sur la base de l'augmentation du coût de la vie (en 2014 + 0,7%).

La direction accepte cette demande.

3^{ème} réunion programmée le 13 mars 2014 à Corcelles

Le syndicat FO Cermex invite tous les salariés à venir participer à une réunion d'information/consultation à la salle **Algeco**

Le Mercredi 12 mars à 16h30

Votre avis à tous est primordial... Venez nombreux !